



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Du jeudi 25 avril 2019

I. Ouverture de la séance à 18h30

Nombre de Conseillers en exercice : 28

Nombre de Conseillers en exercice : 28

Etaient présents :

M. DESANGLOIS – Mme MEZRAR – M. LEGUILLON – Mme BAULT – M. GRAVIGNY – Mme LOISEAU – Mme LEMONNIER HAQUET – Mme DESANGLOIS – M. PARMENTIER – M. DEFROMERIE – M. DIATTA – Mme LEPRON – M. BULARD – Mme VANDEL – M. BIGOT – Mme SEMIEM – Mme BARRIERE – Mme BENASSI – M. BUTTARD

Absents ayant donné pouvoir :

M. GRISEL à Mme DESANGLOIS *arrivée de M GRISEL à 19h45*

Mme ACHOURI à M. DESANGLOIS

M. GONZALES à M. BULARD

Mme QUOD-MAUGER à Mme SEMIEM

M. ANSERMET à M. BIGOT

Mme MARQUIS à M. GRAVIGNY

M. CERNEA à M. PARMENTIER

M. BAULT à Mme LEPRON

Absente :

Mme XAVIER

II. Contrôle du quorum

III. Contrôle des délégations de vote

✓ M. GRISEL *donne pouvoir* à Mme DESANGLOIS *arrivée de M GRISEL à 19h45*

✓ Mme ACHOURI *donne pouvoir* à M. DESANGLOIS

✓ M. GONZALES *donne pouvoir* à M. BULARD

- ✓ Mme QUOD–MAUGER *donne pouvoir* à Mme SEMIEM
- ✓ M. ANSERMET *donne pouvoir* à M. BIGOT
- ✓ Mme MARQUIS *donne pouvoir* à M. GRAVIGNY
- ✓ M. CERNEA *donne pouvoir* à M. PARMENTIER
- ✓ M. BAULT *donne pouvoir* à Mme LEPRON

Présents : 19

Pouvoirs : 8

Absente : 1

Votants : 27

IV. Désignation du secrétaire de séance

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. **Mme SEMIEM** est désignée pour remplir cette fonction.

Commande publique 1.1 marché public 1.1.1 travaux

- 2019-04-30 : Autorisation de lancer et signer les marchés publics relatifs à l'aménagement du jardin public

Le **conseil municipal**, sur l'exposé, de Madame Mireille BAULT, Adjointe au Maire en charge du développement durable et du cadre de vie décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation portant sur l'aménagement du jardin public.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce programme,

Commande publique 1.1 marché publics 1.1.1 travaux

- 2019-04-31 : Restructuration des écoles Monod et Camus. Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre et définition des modalités de mise en œuvre du jury.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé, de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Commande publique 1.1 marché public 1.1.2 fournitures

- 2019-04-32 : Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergie et services associés en matière d'efficacité énergétique.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Jean-Pierre BUTTARD, Adjoint au Maire en charge du patrimoine communal, de l'éclairage public et de la voirie décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'adhérer au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé de la fourniture d'énergie et services associés en matière d'efficacité énergétique, pour :

- Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés ;
- Fourniture et acheminement d'électricité et services associés pour les bâtiments;
- Fourniture et acheminement d'énergies autres que l'électricité et le gaz naturel ;
- Services en matière d'efficacité énergétique ;

Article 2 : D'approuver les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergie et services associés en matière d'efficacité énergétique, annexé à la présente délibération, désignant la Métropole Rouen Normandie en tant que coordonnateur et l'habilitant à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la ville de Saint Pierre les Elbeuf et ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

Article 3 : D'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Article 4 : de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprise (s) retenues (s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la ville de Saint Pierre les Elbeuf est partie prenante,

Article 5 : d'autoriser Monsieur le Maire, à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées.

Article 6 : De donner mandat au coordinateur de groupement de commandes pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseau.

Commande publique 1.1 marchés publics 1.1.2 fournitures

- 2019-04-33 : Convention de groupement de commande pour la passation d'un marché relatif à la fourniture, la pose et la dépose des illuminations de fin d'année

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Jean-Pierre BUTTARD, Adjoint au Maire en charge du patrimoine communal, de l'éclairage public et de la voirie décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'accepter que la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf adhère au groupement de commande portant sur les illuminations de Noël avec les villes LA LONDE, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF et FRANQUEVILLE SAINT PIERRE.

Article 2 : De prendre acte de la nomination de la ville de SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF comme coordonnateur du groupement constitué.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes pièces constitutives du marché à intervenir.

Commande publique 1.1 marchés publics 1.1.2 fournitures

- 2019-04-34 : Autorisation de signer l'avenant n°4 au marché d'exploitation de chauffage

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Jean-Pierre BUTTARD, Adjoint au Maire en charge du patrimoine communal, de l'éclairage public et de la voirie décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser à signer l'avenant n°4 portant sur les modifications citées ci-dessus ;

Article 2 : D'autoriser M. Le Maire à signer tous les actes afférents à la passation de cet avenant.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

- 2019-04-35 : Modification du tableau des effectifs

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les arrêtés y afférents.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1

- 2019-04-36 : Recrutement d'un(e) responsable multi-accueil à la crèche

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à créer un emploi permanent relevant du grade d'éducateur de jeunes enfants ou infirmière en soins généraux ou puéricultrice pour effectuer les missions de responsable multi-accueil à la crèche/halte-garderie la Galipette, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures, à compter du 1^{er} juin 2019

Article 2 : D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée de 1 an renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2019.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T 4.1.2 recrutement-nomination

- 2019-04-37 : Recrutement d'un(e) agent de police municipale

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent du cadre d'emploi des agents de police municipale à compter du 1^{er} juin 2019.

Article 2 : D'autoriser la rémunération et le déroulement de la carrière correspondant au cadre d'emploi concerné auxquels s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget 2019.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1

- 2019-04-38 : Recrutement d'un(e) responsable de production au service restauration

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à créer un emploi permanent et à recruter un agent relevant du grade d'adjoint technique ou d'agent de maîtrise pour effectuer les missions de responsable de production au service restauration, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures, à compter du 1^{er} septembre 2019.

Article 2 : D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée de 1 an renouvelables dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2019.

Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T 4.1.8 autres

- 2019-04-39 : Adoption du règlement intérieur relatif au temps de travail

Annule et remplace la délibération 2019-02-18 (changement du nombre de RTT : 12 et non 13)

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'entériner la mise en œuvre du règlement présenté en annexe

Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.1 recrutement

- 2019-04-40 : Recrutement d'agents contractuels aux services techniques

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à recruter trois adjoints techniques territoriaux dont deux du 6 mai 2019 au 30 août 2019 et un du 3 juin 2019 au 30 août 2019,

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à créer les emplois non permanents correspondants

Article 3 : D'autoriser la rémunération sur la base de l'indice brut 348 auquel s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur pour les adjoints techniques territoriaux.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les contrats y afférent.

Fonction publique 4.2 personnels contractuels

- 2019-04-41 : Vacances pour les animateurs chargés d'accompagner les enfants en camps

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser M. le Maire à recruter les animateurs vacataires comme il est précisé dans le tableau ci-dessus et à signer les contrats correspondant aux rémunérations ci-dessus énoncées

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les contrats y afférent et à créer les postes.

Institutions et vie politique 5.7 intercommunalité 5.7.8 autres

- 2019-04-42 : Modification des statuts de la Métropole ROUEN Normandie

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver la modification des statuts de la Métropole ci-annexée.

Finances locales 7.5 subventions 7.5.2 attribution

- Subvention exceptionnelle pour la restauration de Notre Dame de Paris

Compte tenu des montants déjà collectés depuis que ce projet de délibération a été inscrit à l'ordre du jour du présent conseil municipal, M le Maire propose de retirer ce projet de délibération.

Ainsi, il s'agira de vérifier la pertinence de ce geste ; le cas échéant, les 1 000 € serviront à financer la restauration des fresques de l'Eglise.

Le retrait du projet de délibération et la proposition sont validés à l'unanimité.

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétences des communes 9.1.5 divers

- 2019-04-43 : Avenant à la convention transmission électronique des actes au contrôle de légalité

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver l'avenant n°1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité,

Article 2 : D'autoriser M. le Maire à signer cet avenant à la convention, ainsi que tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Finances locales 1.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2019-04-44 : Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) : révision des tarifs pour 2019

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Gérard LEGUILLON, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie les commerces et proximité décide par

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'appliquer sur le territoire communal la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) ;

Article 2 : De fixer les tarifs de la TLPE pour l'année 2019 comme suit :

Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré enseignes <u>Non numériques</u>		Dispositifs publicitaires et pré enseignes <u>Numériques</u>	
Superficie inférieure ou égale à 12 m ²	Superficie supérieure à 12 m ² ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m
20.80 €	41.60 €	83.20 €	20.80 €	62.40 €	41.60 €	124.80 €

Article 3 : De ne pas appliquer d'exonération ou de réfaction sur les tarifs.

Urbanisme 2.1 Documents d'urbanisme 2.1.5 Autres

- 2019-04-45 : Adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019/2025 de la Métropole Rouen Normandie et des objectifs de production

VU :

Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5217-2,
Le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les articles L 302-1 et suivants et R 302-1 et suivants,
La délibération du Conseil Métropolitain du 1^{er} avril 2019,
Le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025.

CONSIDÉRANT :

La nécessité pour la Municipalité de valider les orientations du nouveau programme d'actions du Programme Local de l'Habitat pour la période 2019/ 2025 :

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Gérard LEGUILLON, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie les commerces et proximité décide par

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 :

- De valider les orientations du nouveau Programme Local de l'Habitat de la Métropole Rouen Normandie, et par conséquent, d'émettre un avis favorable à son adoption.
- De Valider les objectifs de production de logements sur la période 2019-2025, soit 199 logements répartis comme suit :
 - 60 logements en accession abordable ;
 - 79 logements en production libre ;
 - 60 logements en locatif Social (LLS) dont 6 PLAI.

Urbanisme 2.1 Documents d'urbanisme 2.1.5 Autre : PLUI

- 2019-04-46 : Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Gérard LEGUILLON adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie les commerces et proximité décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal proposé à l'arrêt le 28 février 2018 avec néanmoins des remarques présentées ci-dessous.

Article 2 : De demander la prise en considération des remarques pour l'approbation du projet :

Urbanisme 2.2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisations des sols 2.2.5 autres

- 2019-04-47 : Convention de servitude pour la pose d'un câble basse tension souterrain sur la parcelle cadastrée n°490 section AL située Résidence Erik SATIE

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Gérard LEGUILLON, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie les commerces et proximité, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de consentir, au profit de la SA ENEDIS, un droit réel immobilier sur la parcelle AL 490 pour la pose du câble basse tension souterrain de 29 mètres.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de servitude conclue entre la Ville et la SA ENEDIS.

Domaine et patrimoine 3.1 Acquisition

- 2019-04-48 : Acquisition de parcelles agricoles

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Gérard LEGUILLON, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie les commerces et proximité décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser le Maire à acquérir la parcelle située à l'adresse « Les Longs Champs » identifiée AE 88 d'une surface de 3 720 m².

Article 2 : Que l'acquisition est proposée au prix total de 3 410 € TTC dont :

- 2 100 € TTC de terrain
- 650 € TTC estimés de frais de notaire
- 660 € TTC de frais administratifs de la SAFER.

Article 3 : Qu'il est convenu avec la SAFER que le notaire soit commun au vendeur et à l'acquéreur,

Que l'office de Maître Jean-Marc SALLES domicilié 80 Rue des Martyrs à 76500 ELBEUF est retenu pour réaliser cette acquisition.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

Domaine et Patrimoine 3.2 Aliénations

- 2019-04-49 : Cession des parcelles du Sud de la Mayère : AE 140p/AE158/AE263, AE 267/AE 645 et AM 200/AM 201/AM 212/AM 213, propriété de la Commune, à la SAS DE LA PLAINE DU LEVANT

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Gérard LEGUILLON, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie les commerces et proximité décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à céder les parcelles sus visées au profit de la SAS DE LA PLAINE DU LEVANT au prix de 4.5 € HT.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

Autres domaines de compétences 9.1 Autres domaines de compétences des communes 9.1.5 divers

- 2019-04-50 : Extinction nocturne partielle de l'éclairage public sur Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Mireille BAULT, adjointe au Maire en charge du développement durable et du cadre de vie décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police, à fixer des mesures de réduction de l'éclairage public compatible avec la sécurité des usagers, et la protection des biens et des personnes.

Article 2 : D'autoriser l'extinction de l'éclairage public à compter du :

- 30 mars 2019 : Place Mendès France de 0H00 à 5 H00 du matin.
- 1^{er} avril 2019 : Sente de la Noé de 0H00 à 5 H00 matin,
- 2 mai 2019 : Les Rues suivantes : Rue des Lilas, Rue des Acacias, Rue de l'Argilier, Rue Victor Hugo, Rue Lamartine, Rue Alfred de Musset, Rue Jean Moulin.

Article 3 : D'autoriser la Métropole Rouen Normandie à intervenir sur les armoires techniques permettant la mise en œuvre de ces actions.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2019-04-51 : Achat d'un exemplaire du roman de Pierre MARIE

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GRAVIGNY, Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser M. le Maire à procéder au règlement de l'achat d'un exemplaire du roman de Pierre MARIE au prix de 24 euros net.

Domaine de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2019-04-52 : Adhésion à l'association Rouen Normandie 2028 capitale européenne de la culture

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire Patrice DESANGLOIS décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à formuler une demande d'adhésion à l'association Rouen Normandie 2028 Capitale Européenne de la Culture.

Domaines de compétence par thèmes 8.8 Environnement

- 2019-04-53 : Adhésion au dispositif de valorisation des travaux d'économie d'énergie mis en place par la Métropole Rouen Normandie.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Jean-Pierre BUTTARD, Adjoint au Maire en charge du patrimoine communal, de l'éclairage public et de la voirie décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuve l'acte de partenariat avec la société Économie d'Énergie, relatif à valorisation de CEE, proposé dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole Rouen Normandie et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2019-04-54 : Approbation des tarifs des séjours été 2019

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse. décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les tarifs de l'ensemble des séjours été 2019 sur la base du tableau dans la délibération.

Finances Locales 7.5 subventions 7.5.2 attributions

- 2019-04-55 : Subventions 2019 aux coopératives Scolaires

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les subventions aux coopératives scolaires 2019 ainsi proposées.

Finances locales 7.7 Avances

- 2019-04-56 : Séjour à Clécy du service jeunesse. Versement d'acompte

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1- d'autoriser le versement de l'acompte selon le montant et la période indiquée.

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.5 divers

- 2019-04-57 : Subventions aux associations

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Roger GRISEL, Adjoint au Maire en charge des affaires sportives et de la vie associative décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'attribuer une subvention de 4 000 euros au Comité Régional Normandie de Pétanque

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 euros à l'association Caudebec Saint Pierre Football Club

Article 3 : d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 euros à l'Ecurie région elbeuvienne.

Article 4 : d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 euros à l'Amicale du personnel communal.

Article 5 : D'habiliter M Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution de ces subventions

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.5 divers

- 2019-04-58 : Convention de partenariat avec le Comité Régional de Normandie de Pétanque

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Roger GRISEL, Adjoint au Maire en charge des affaires sportives et de la vie associative décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : De donner son approbation au cadre particulier de partenariat qui viendra compléter les relations avec le comité régional Normandie de pétanque.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

V. Informations de M. le Maire

- 26/04/2019 à 18h30 : Cérémonie de citoyenneté (remise de leur 1^{re} carte d'électeur aux jeunes de 18 ans),
- 28/04/20149 : parcours du cœur
- 13 au 18 mai : semaine de la petite enfance, le 18 mai, cérémonie des nouveau-nés
- 16 mai Duoday : Accueil de 9 stagiaires dans les services municipaux pour dépasser les préjugés et renforcer l'inclusion,
- 7 juin : sortie des aînés à l'Armada,

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20H10

Le Maire



Patrice DESANGLOIS